Le syndicat des architectes de Moselle
www.unsfa57.com

BULLETIN D'ADHESION 2015

Je soussigné(e) (prénom, nom) :

représentant la société d'architecture :

exerçant à (rue) :

Code postal et ville :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Mode d'exercice (libéral, SARL..) :

Effectifs de l'agence y compris vous-même :

Déclare : ☐ **adhérer**

☐ **renouveler mon adhésion**

à l'UNSFA 57, le syndicat des architectes de Moselle, et m'engage à verser la cotisation correspondante.

Il n'est pas délivré de justificatif d'adhésion, le présent bulletin d'adhésion fait office de justificatif comptable.

BAREME POUR L'ANNEE EN COURS

COTISATION JEUNE ARCHITECTE (inscription à l'Ordre depuis moins de 5 ans)

☐ 1ère année	gratuit
☐ 2ème année	180 €

COTISATION

☐ Agence de moins de 5 personnes	(gérant compris)	320 €
☐ Agence de moins de 10 personnes	(gérant compris)	480 €
☐ Agence de 10 personnes et plus	(gérant compris)	640 €

Il est possible de payer en plusieurs chèques (trois maximum), pour cela il suffit d'envoyer l'ensemble des chèques avec la date d'encaissement souhaitée inscrite au dos du chèque.

ADHESION MODE D'EMPLOI

Le présent formulaire est à retourner à l'adresse ci-dessous, rempli, signé et accompagné du règlement correspondant par chèque à l'ordre de UNSFA 57.

Fait à , le

(cachet et signature)

UNSFA 57
3, rue Jean-Antoine Chaptal
57070 METZ

Retrouvez davantage d'informations ainsi que la date de la prochaine réunion sur **www.unsfa57.com**